Bénévole pour :

Participer à un projet,
exprimer et faire vivre des idées,
donner, recevoir, échanger...

Partager, acquérir, valoriser
des compétences, des savoirs faire,
exprimer sa créativité...

S'engager avec d'autres
pour être acteur du développement
des villages du Ségala,
faire pour et avec les habitants...

S'épanouir, s'enrichir
de nouvelles expériences
au sein d'un espace convivial
et solidaire...

BÉNÉVOLE AU CENTRE SOCIAL

Centre Social du Puy Saint Georges
Chemin de Musac 81350 VALDERIES
Tél. : 05 63 56 55 88 - Fax : 05 63 56 49 70
E-mail : centresocial.puystgeorges@wanadoo.fr

Avec l'aide financière de l'Union Européenne dans le cadre du programme

ALLOCATIONS FAMILIALES
CAF DU TARN

Mutualité Sociale Agricole

LEADER+

Centre Social
PUY SAINT-GEORGES

Notre association

... son territoire

... ses valeurs

Le centre social du Puy st Georges est une association qui regroupe des habitants, des bénévoles qui ont pour objectifs communs :

- de contribuer au développement social du territoire,
- de renforcer le lien social entre les personnes, les familles, les associations,
- d'œuvrer pour l'autonomie des personnes et leur insertion dans leur milieu de vie,
- de favoriser l'apprentissage et l'exercice de la citoyenneté.

Le centre social est ouvert à tous, quels que soient l'âge, l'origine, la catégorie sociale, la profession, l'opinion.
Il est ancré sur le territoire du Ségala.
Il propose des services et des activités multiples qui ont pour objectif de rassembler les habitants dans un projet commun.

Le centre social du Puy St Georges fonctionne grâce à l'action conjointe et le soutien

- des habitants,
- des bénévoles,
- des professionnels,
- des partenaires multiples : associations, collectivités locales, institutions.

Le centre social du Puy St Georges est un foyer d'initiatives animé par et pour les habitants, un lieu de débat et d'innovation, d'exercice de la démocratie, un espace d'accueil, d'écoute, de dialogue et de respect de tout un chacun.

... ses actions

Les secteurs d'activités qui existent aujourd'hui, que vous pouvez investir, que vous pouvez enrichir...

Information et Services

ACCUEIL-INFO EN SÉGALA

Information, orientation du public,
aide dans les démarches,
PIJ, CLIC, services de proximité (repas à domicile...).

Action socioculturelle

Médiathèque, espace multimédia,
Ateliers Yoga – Théâtre...
Manifestations : concert, spectacles...

Emploi, formation, insertion

Aide, conseil, soutien dans les démarches
(Point Relais Emploi Formation),
Chantier d'insertion "environnement et patrimoine", égalité des chances entre les femmes et les hommes (EQUAL).

Développement local

- Participation à l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de développement,
- Ingénierie sociale, étude et mise en place de services, animation territoriale.

Et demain, avec vous...

Petite enfance

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES DU SÉGALA

Accueil, information des familles,
réseau d'assistantes maternelles du Ségala,
Bababoum, Ateliers d'éveil, animations culturelles.

Enfance

LE KID CLUB

Centre de loisirs, Centres de loisirs associés aux écoles, Aide aux devoirs, camps, stages.

Jeunesse

RAP Jeunes , Soutien aux projets, sorties, activités, loisirs et autres,
Chantier loisirs jeunes, Camps, échanges européens.

INFORMATION JEUNESSE

RAP JEUNES Rencontre Animation Projets...

Familles

Espace et temps de rencontre, débats, cercles d'expression, ateliers parents enfants, centre de ressources et de documentation.

... de nouveaux projets, de nouvelles activités

Bénévole pour :

Participer à un projet,
exprimer et faire vivre des idées,
donner, recevoir, échanger...

Partager, acquérir, valoriser
des compétences, des savoirs faire,
exprimer sa créativité...

S'engager avec d'autres
pour être acteur du développement
des villages du Ségala,
faire pour et avec les habitants...

S'épanouir, s'enrichir
de nouvelles expériences
au sein d'un espace convivial
et solidaire...

Bénévolat mode d'emploi

Vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles du centre social,

vous connaissez un bénévole ou un permanent, ...

→ n'hésitez pas à lui poser des questions, il est là pour vous accueillir, vous faire connaître le centre social, vous présenter les membres de l'équipe, vous orienter vers les personnes les plus compétentes pour répondre à votre désir de participation.

vous ne connaissez ni permanent, ni bénévole .....

→ n'hésitez pas à venir nous rencontrer au centre social. Vous pourrez également consulter le tableau d'affichage du bénévolat, vous comprendrez vite que l'on a besoin de vous !

L'équipe du centre social pourra vous proposer des temps d'information, de formation pour vous aider à mieux maîtriser les connaissances nécessaires à votre fonction de bénévole.

L'équipe du centre social,
c'est avant tout
beaucoup de convivialité !!

Donner un coup de main

... choisir et couvrir des livres, des jeux...
... participer à l'organisation des sorties familiales
... réparer le matériel (vélos, ordinateurs...)
... installer une salle pour un concert
... tenir un stand à l'occasion de la fête de la petite enfance

Animer une activité

... organiser des randonnées familiales
... aider les enfants à faire leurs devoirs
... créer un site web avec des jeunes
... organiser un concert, un spectacle
... faire de la pâtisserie, du jardinage... avec d'autres.

Vous savez faire...

Vous avez envie de...

Vous êtes intéressé(e) pour...

Piloter un secteur d'activité

... accueillir de nouveaux bénévoles
... faire émerger de nouvelles idées, de nouvelles actions
... gérer et organiser le secteur d'activité avec les professionnels
... être en relation avec les partenaires, communiquer, faire connaître les services, les actions

Administrer le centre social

... repérer de nouveaux besoins
... négocier avec les partenaires
... contrôler la cohérence du projet global
... impulser de nouvelles actions
... gérer les finances et superviser le personnel

Charte du bénévole

PRINCIPES FONDAMENTAUX DU BÉNÉVOLAT

• Le bénévolat est un choix volontaire prenant appui sur des motivations et des opinions personnelles.

• Le bénévole s'engage de son plein gré dans une action au service de l'association, sans toucher de rémunération au sens monétaire du terme.

• Le bénévolat doit être accessible à toute personne indépendamment du sexe, âge, nationalité, options philosophiques ou religieuses, condition physique, sociale, matérielle.

• Le bénévolat favorise l'initiative et l'esprit de responsabilité ainsi que l'intégration et la participation sociale : c'est un acte de solidarité.

ÊTRE BÉNÉVOLE AU CENTRE SOCIAL DU PUY SAINT GEORGES, C'EST :

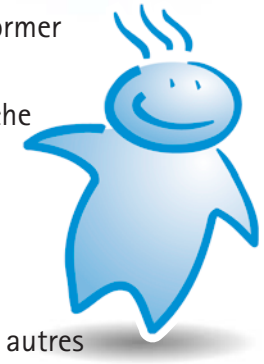

• Connaître et accepter les principes de l'association et se conformer aux objectifs de celle-ci.

• Contribuer par ses qualifications propres à une meilleure marche du Centre et à la réalisation du projet "Centre Social".

• Accepter une préparation aux tâches et participer aux actions de formation proposées.

• Mener à bien les tâches définies ensemble.

• Collaborer dans un esprit de compréhension mutuelle avec les autres bénévoles et les salariés.

• Respecter le principe de la confidentialité dans l'exercice de sa fonction et adhérer au code de déontologie de l'association.

• Le bénévole qui s'engage sur une action dont l'animation est basée sur sa seule présence devra le contractualiser.

LE CENTRE SOCIAL DU PUY SAINT-GEORGES PREND SOIN ET VEILLE À :

• Accueillir et considérer le bénévole comme un collaborateur ou collaboratrice à part entière et à favoriser la convivialité en organisant notamment des rencontres.

• Donner au bénévole une information claire sur l'association, ses objectifs et son fonctionnement.

• Confier au bénévole une activité qui respecte ses compétences, sa disponibilité et ses priorités.

• Faire respecter les fonctions clairement définies de chacun.

• Assurer au bénévole un cadre approprié d'action.

• Offrir au bénévole un encadrement adéquat et proposer le cas échéant une formation.

• Couvrir le bénévole par une assurance adéquate.

• Rembourser les frais engagés dans les situations qui le requièrent pour faciliter à tous l'accès à l'engagement bénévole :

- Indemnisation des déplacements en cas de mission effectuée pour le Centre Social uniquement hors zone du Pays de l'Albigeois et des Bastides. Indemnisation effectuée au tarif fixé par la convention collective.
- Prise en charge des frais de repas et hébergement sur justificatifs en cas de mission pour le Centre Social, sans limitation de zone.
- Accueil gratuit des enfants au Centre de Loisirs ou aux activités "familles" dans le temps où les parents interviennent bénévolement au sein de ces activités.
- Accueil gratuit des enfants au Centre de Loisirs dans le temps où leurs parents participent à une réunion du Centre Social.
- Gratuité de l'adhésion "médiathèque et ludothèque" pour toute personne engagée régulièrement comme bénévole actif au sein du Centre Social.